

Unité de rattachement :	No : 2350	Nom : Département d'éducation et de formation spécialisées	Code CAFF :7502
--------------------------------	------------------	---	------------------------

Sigle :	<i>EFA7809</i>	Espace réservé au Bureau des études Code CAFF confirmé :
Titre complet :	Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en formation générale des adultes	
Titre abrégé :	Évaluation des apprentissages et RAC en FGA	
Crédits :	3	
Objectifs du cours :	Ce cours a pour objectifs d'amener les personnes étudiantes à : 1) s'approprier les fondements, principes, règles, politiques et modalités de l'évaluation en vigueur au secteur de la formation générale des adultes, ainsi qu'à 2) connaître les principes et les outils de reconnaissance des acquis et des compétences du secteur.	
Sommaire du contenu :	Ce cours amène les personnes étudiantes à connaître et à comprendre les concepts, fonctions, valeurs et phases associés à l'évaluation des apprentissages au secteur de la formation générale des adultes (FGA). Seront aussi abordées les normes et modalités d'évaluation des apprentissages à partir d'exemples de celles en vigueur à l'échelle locale. Les personnes étudiantes seront ensuite amenées à élaborer des stratégies et des outils d'évaluation, puis à analyser de manière critique leur qualité et leur pertinence pour la FGA. De plus, ce cours offre l'occasion d'aborder la reconnaissance des acquis et des compétences à la FGA, son processus, ses outils et ses pratiques. Enfin, ce cours vise à exposer, au regard des avancées constantes dans le domaine de l'évaluation, ses fondements, principes, règles, politiques et modalités en vigueur à la FGA.	
Compétences professionnelles en enseignement :	Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles énoncées dans le Référentiel des compétences professionnelles – profession enseignante (RCPPE) du ministère de l'Éducation du Québec (2020). Il s'agit de compétences pivots: <ul style="list-style-type: none"> - Compétence 2 : maîtriser la langue d'enseignement - Compétence 5 : évaluer les apprentissages - Compétence 7 : tenir compte de l'hétérogénéité des élèves - Compétence 8 : soutenir le plaisir d'apprendre - Compétence 13 : agir en accord avec les principes éthiques de la profession 	
Modalités d'enseignement :	Ce cours sera offert en ligne, principalement en mode synchrone. Les modalités d'enseignement et d'apprentissage pour ce sont sont : l'exposé théorique, les mises en situation, les discussions en groupe ou en sous-groupe, les exercices individuels avec aide	

	individualisée des pairs ou de la personne enseignante, l'écriture et la lecture, la recherche, le travail d'équipe et les ateliers. Cette liste de modalités d'enseignement et d'apprentissage est non exhaustive.
Conditions d'accès :	
Cours concomitant(s) :	
Préalable(s) :	Aucun

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

- A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création? Il s'agit de l'actualisation du cours EFA7803, notamment pour y intégrer les nouvelles compétences en enseignement visées et des éléments de contenu ajoutés.
- B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il? Maitrise en enseignement, profil enseignement à la formation générale des adultes (1551-1552-1553-1554-1555), Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences de l'éducation (1596), Maitrise en enseignement à la formation générale des adultes, Diplôme d'études supérieures spécialisées à la formation générale des adultes
- C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non Oui

Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? : EFA7803 Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en formation générale des adultes; DDL8253 - Appréciation et mesure des apprentissages et des compétences spécifiques à la langue seconde

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes :

- D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? Un groupe-cours par année.
- E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 15.

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____

Stage en enseignement

Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

- F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

Non Oui et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

- G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non Oui

- H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non Oui

Si oui, précisez les ressources qui sont requises :

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme :

Avoir complété une maîtrise en science de l'éducation, en enseignement, en andragogie, en sciences sociales ou en orientation scolaire et professionnelle (carrièreologie).

ET

Détenir un brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation du Québec ou être membre de l'ordre des conseillères et des conseillers d'orientation du Québec.

Expérience :

Détenir au cours des dix (10) dernières années au moins sept (7) années d'expérience en enseignement en formation générale des adultes ou en formation ou en accompagnement des personnes enseignantes en formation générale des adultes, notamment en formation de base commune et en formation de base diversifiée ou détenir au moins sept (7) ans d'expérience en orientation scolaire et professionnelle en formation générale des adultes.

Équivalence :

Diplôme de 2e cycle (DESS) en éducation des adultes ou dans un domaine connexe

ET

Baccalauréat en enseignement au secondaire ou en adaptation scolaire et sociale

ET

Détenir au cours des quinze dernières années au moins dix (10) ans d'expérience en enseignement en formation générale des adultes ou en reconnaissance des acquis et des compétences ou en supervision, en formation ou en accompagnement en formation générale des adultes.

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input type="checkbox"/>	Aucun coût
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à : \$

S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date